



REPOBlikan'i MADAGASIKARA
Fisavana - Tanindrazana - Fandresonana

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

PROJET PÔLES INTÉGRÉS DE CROISSANCE

SOLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

APPUI A LA MISE EN PLACE DE DEUX (02) TERRITOIRES A VOCATION AGRICULTURE BIOLOGIQUE REGION DIANA ET ANOSY

Crédit IDA-69290

AMI N° C-123-PIC3/2024

Date de lancement : 31 janvier 2024

- Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat de consultance en objet.
- Les principales L'objectif général de la mission consiste à développer l'agriculture biologique dans des zones préidentifiées pour un développement territorial durable et inclusif. Ceci inclut l'incitation à la production, mais également l'incitation à l'investissement. De manière spécifique, il s'agit de : (i) réaliser un diagnostic territorial participatif pour la mise en place de TVAB dans les Régions de DIANA (Bassin de Sambirano) et d'Anosy et (ii) définir et mettre en œuvre les approches pour l'opérationnalisation et la pérennisation des TVAB.
- Les Termes de Référence détaillés pour la mission peuvent être consultés sur le site www.pic.mg ;
- La Coordination Nationale du Projet PIC3 invite maintenant les cabinets de consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus. Les cabinets d'études intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services et joindre dans leur dossier au moins les pièces suivantes :
 - une lettre de manifestation d'intérêt
 - un dossier de présentation détaillée du Cabinet (format libre), dans laquelle doivent être mis en exergue les réalisations et expériences générales et spécifiques liés à la mission objet de la présente sollicitation.

Il est important de noter que le dossier de manifestation d'intérêt ne doit fournir aucun renseignement sur le personnel-clé listé dans les Termes de références.

Pour être qualifié, le Candidat doit répondre aux exigences suivantes :

- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans la mobilisation et l'accompagnement de dynamiques multiacteurs : accompagnement technique, de structuration, de coordination des acteurs ;
 - Avoir au moins dix (10) ans d'expérience dans le développement et la structuration de filières agricoles durables ;
 - Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience en élaboration et/ou mise en œuvre de schéma d'aménagement
 - Avoir une expérience réussie dans le développement d'un projet territorial de développement de l'agriculture biologique.
 - Avoir des expériences dans la certification biologique, équitable et autres, ou le SPG constituent des atouts.
- L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI » quatrième édition 2020 et se mis à jour, énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
 - Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'une coentreprise, tous les partenaires de la coentreprise seront conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont sélectionnés.
 - Un cabinet sera sélectionné conformément à la méthode de recrutement de Sélection fondée sur les qualifications des consultants énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

8. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 09h00 à 17h00.
9. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être remis exclusivement par mail, sous format PDF au plus tard le 13 février 2024 à 16 heures (heure locale) à l'adresse ci-dessous :

COORDINATION NATIONALE DU PROJET POLES INTEGRES DE CROISSANCE (PIC)

Immeuble ex-Maison de la Réunion - 2ème Etage –Isoraka

101 - ANTANANARIVO MADAGASCAR

E-mail : procurement@pic.mg avec copie à pic@moov.mg

L'objet du mail d'envoi doit porter obligatoirement la mention suivante « *AC N°C-123-PIC3-2024 – ETUDE APPUI A LA MISE EN PLACE DE DEUX (02) TERRITOIRES A VOCATION AGRICULTURE BIOLOGIQUE REGION DIANA ET ANOSY* »

Le Projet décline la responsabilité de la non-considération des candidatures ne respectant pas cette disposition obligatoire.

La Coordination Nationale du Projet PIC3